

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 24 AVRIL 2024

OBJET : Vote du Budget Primitif 2024

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 24 avril à dix heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Magali BARDOU, Any BARTHES, Laurence GASC, Régis BANQUET, Michel PROUST, Alain COSTE, François MOURAD, Tamara RIVEL, Amancio REQUENA, Laurent ALBERTI

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Isabelle CHESA (suppléée par Any BARTHES), Pascal VALLIERE, Benjamin ASSIE, Catherine BOSSIS (pouvoir à Alain COSTE), Sylvie VILAS, Hervé BARO (suppléé par François MOURAD), Franck DOUCET (suppléé par Amancio REQUENA)

ABSENTS : Mesdames et Messieurs : Magali ARNAUD, Didier ALDEBERT, Maria CONQUET, Marie LAVANDIER, Adeline RABATE

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante un budget prévisionnel comme suit :

Les orientations budgétaires 2024 de la section de fonctionnement pourraient s'établir, en dépenses et en recettes à **310 672€**.

Il est proposé par collectivité une participation de la dotation à hauteur de **50 000,00€** pour couvrir les besoins.

I. En section de fonctionnement

Propositions de dépenses de fonctionnement :

Dépenses	BP 2023	DOB 2024
Dépenses imprévues (022)	00,00	00,00
Virement à la section d'investissement (023)	2 000,00	00,00
Charges à caractère général (011)	51 415,76	42 540,00
Charges du personnel (012)	183 380,00	223 852,00
Autres charges de Gestion courante (65)	100,00	14,60
Charges exceptionnelles (67)	00,00	5 750,00
Charges financières Intérêts des emprunts (66)	500,00	00,00
Opération d'ordre entre sections (042)	37 604,24	38 515,40
TOTAL TTC	275 000,00	310 672,00

Propositions de recettes de fonctionnement :

Recettes	BP 2023	DOB 2024
Excédent de fonctionnement reporté (002)	10 000,00	25 000,00
Dotations, Participations des collectivités et CMN (74)	250 000,00	250 000,00
Dotations Participations Etat (Dreal)	5 000,00	35 672,00
Autres produits de la gestion courants (75)	00,00	0,00
TOTAL TTC	265 000,00	310 672,00

II. En section d'investissement

Propositions de dépenses d'investissement :

Les orientations budgétaires 2024 de la section d'investissement pourraient s'équilibrer, en dépenses et en recettes sur un montant de **318 248,48€**.

Dépenses	BP 2023	DOB 2024
Déficit reporté		
Dépenses imprévues	6 704,65	
Concertations code de l'urbanisme -Action 3 6 à 9 - (MOE)	10 550,00	10 550,00
Développement module site internet/Achat licences	7 000,00	8 000,00
Matériel informatique	4 000,00	6 000,00
Mobilier	3 000,00	4 000,00
Autres immobilisations	4 000,00	7 134,28
AMO juridique	59 271,00	49 611,00
Charte de gestion Cité (animations- concertations-communication)	37 000,00	29 506,60
Observatoire Photographique du Paysage (OPP)	40 000,00	40 000,00
Etudes complémentaires après modification projet entrée Est Cité Actions 3,6 à 9 - modifications étude d'impact, étude juridique et concertation	17 760,00	12 720,00
Actualisation étude de faisabilité et programmation accueil touristique du Grand Site	40 000,00	47 706,60
Actualisation étude déplacement, de stationnement et de gestion des flux		26 520,00
Etudes complémentaires sur la gestion des flux		36 500,00
Etude de sécurité et de sureté publiques		40 000,00
TOTAL TTC	229 285,65	318 248,48

En dépenses les restants à réaliser reportées sur l'exercice 2022 sont d'un montant de : **69 821€**.

Ce sont principalement des études en cours pour un montant de :

- L'étude de concertation/animation liée au code de l'urbanisme MOE Entrée Est Cité : 10 550€
- L'AMO accompagnement juridique Entrée Est Cité : 59 271€

Programmation 2023 en dépenses pour un montant estimé à 167 624,65€.

- Charte de gestion Cité (37 000€)
- Observatoire Photographique du Paysage (40 000€)
- Etudes complémentaires après modification projet entrée Est Cité Actions 3, 6 à 9 - modifications étude d'impact, étude juridique et concertations (17 760€)
- Actualisation étude de faisabilité et programmation accueil touristique du Grand Site (40 000€)

- Dépenses imprévues (6 704,65€)
- Immobilisations incorporelles (18 000€)

Propositions de recettes d'investissement :

Recettes	BP 2023	DOB 2024
Excédent reporté	26 083,97	73 440,07
Affectation du résultat	9 246,92	233,01
FCTVA	423,62	792,42
Virement de la section de fonctionnement	2 000,00	0,00
Opérations d'ordre entre sections	37 604,24	38 515,40
Subventions- Etat- DREAL-(1)	28 000,00	96 303,00
Subventions -Région d'Occitanie-(2)	39 848,97	24 534,91
Subventions- Conseil- Départemental- (3)	33 137,09	29 638,17
Subventions- Ville de Carcassonne-(4)	26 470,42	31 815,76
Subventions- Carcassonne Agglomération-(5)	26 470,42	22 975,74
TOTAL TTC	229 285,65	318 248,48

Recettes affectées en section d'investissement détail par collectivité :

Au compte 1381 – Subventions d'Etat ou DREAL : le report de **36 840,20€** correspond au solde des subventions attribuées pour :

- Charte de gestion Cité (animations-concertations-communication (8 000€-notifié)
- Observatoire photographique du paysage (20 000€- notifié)
- Actualisation étude de déplacement, de stationnement et de gestion des flux (8 840,00€ -notifié)

Programmation 2024

- Actualisation étude de faisabilité et programmation accueil touristique – Phase programmation (8 468,80€)
- Etudes complémentaires sur la gestion des flux (circulation, redressement ratios de fréquentation, équipement en bornes électriques au délestage) (24 328€)
- Etude de sécurité de sureté publiques (ESSP) (26 666€)

Au compte 1382 – Subventions de la Région Occitanie : le report de **24 534,91€** correspond au solde des subventions attribuées pour :

- Etude concertation/animation code de l'urbanisme (3 300,00€-notifié)
- AMO accompagnement juridique (7 441,67€-notifié)
- Charte de gestion Cité (animations-concertations-communication (4 166,66€-dossier en cours d'instruction)
- Etude complémentaires après modification du projet entrée Est Cité (2 960,00€-dossier en cours d'instruction)
- Actualisation étude de faisabilité et programmation accueil touristique du Grand Site (6 666,58€-dossier en cours d'instruction)

Au compte 1383 – Subvention du Conseil Départemental : le report de **29 638,17€** correspond au solde des subventions attribuées pour :

- Etude concertation/animation code de l'urbanisme (1 740,79€-notifié)
- AMO accompagnement juridique (7 441,67€-notifié)
- Charte de gestion Cité (animations-concertations-communication (4 162,45€-notifié)
- Observatoire Photographique du Paysage (OPP) (6 666,66€-notifié)
- Etude complémentaires après modification du projet entrée Est Cité (2 960,00€-dossier en cours d'instruction)
- Actualisation étude de faisabilité et programmation accueil touristique du Grand Site (6 666,60€-notifié)

Au compte 1384 – Subvention de la Commune Ville de Carcassonne : le report de **31 815,64€** correspond au solde des subventions attribuées pour :

- Etude concertation/animation code de l'urbanisme (1 740,79€-notifié)
- AMO accompagnement juridique (7 441,65€-notifié)
- Charte de gestion Cité (animations-concertations-communication (4 166,60€-notifié)
- Etude complémentaires après modification du projet entrée Est Cité (2 960,00€-notifié)
- Actualisation étude de faisabilité et programmation accueil touristique du Grand Site (6 666,60€-notifié)
- Actualisation de l'étude de déplacement, de circulation et de gestion des flux du Grand Site (8 840,00€-notifié)

Au compte 1385- Subvention du groupement de collectivités (Carcassonne Agglomération) : le report de **22 975,74€** correspond au solde des subventions attribuées pour :

- Etude concertation/animation code de l'urbanisme (1 740,75€-notifié)
- AMO accompagnement juridique (7 441,67€-notifié)
- Charte de gestion Cité (animations-concertations-communication (4 166,66€-notifié)
- Etude complémentaires après modification du projet entrée Est Cité (2 960,00€-notifié)
- Actualisation étude de faisabilité et programmation accueil touristique du Grand Site (6 666,66€-notifié)

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le Budget Primitif 2024.

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité

- D'adopter le budget Prévisionnel 2024,
- De fixer la dotation par membre actif à une dotation de 50 000€

.....
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président